



PREAVIS DE GREVE

Les documentalistes en colère !

Au sein d'une rédaction qui présente toujours des projets plus ambitieux les documentalistes font face à une augmentation de la charge de travail et des missions dans un service en sous-effectif chronique et à une absence de reconnaissance de leur travail. Il est temps que cela cesse et qu'ils soient reconnus à leur juste valeur autant fonctionnelle que pécuniaire



PREAVIS DE GREVE

10 & 11 SEPTEMBRE 2024

DOCUMENTALISTES DU SIEGE



Depuis plus d'un an, les documentalistes de la Médiathèque et de la Vidéotheque des Sports ont entrepris une démarche auprès des responsables RH pour obtenir une revalorisation salariale passant par des évolutions de groupe ainsi qu'une actualisation de leur fiche de poste désormais obsolète.

En effet, le champ des compétences et les missions des documentalistes se sont considérablement élargis ces dernières années, sans que cela soit reconnu par la direction, tant par le niveau de qualification que par le salaire.

Les documentalistes doivent aujourd'hui faire face à la fois à un accroissement des demandes et des « clients » (France Info, JT climat, Télématin, chaînes extérieures) et aussi à une augmentation des tâches (traitement des rushes et des images de drones par exemple). La multiplication des Spéciales implique des recherches pour les sujets, les bandes annonces, ainsi qu'un travail iconographique pour assurer l'habillage ; ce qui impacte fortement le volume de travail.

Au fil des ans, avec la multiplication des sources d'images photos et vidéos (agences, réseaux sociaux, images amateurs), les documentalistes ont dû développer des compétences éditoriales, commerciales, techniques et juridiques. Mais ces savoir-faire, la polyvalence et l'adaptabilité des documentalistes dans tous ces domaines ne sont pas reconnus.

Les nouveautés de la rentrée (« heure américaine » sur France Info, allongement à une heure du 20H) vont intensifier la charge de travail alors que le service est en sous-effectif chronique, et que les absences maladie de longue durée ne sont pas remplacées.

Après deux réunions avec la RH, les décisions des comités de salaires de 2024 ne s'avèrent pas à la hauteur des engagements pris.

Les documentalistes demandent :

- Le changement de groupe pour les documentalistes du groupe 4 en groupe 5S et du groupe 5S en 6S.
- Le comblement du sous-effectif chronique par l'embauche de 4 documentalistes.
- La revalorisation salariale pour tous les documentalistes.
- Le rattrapage des disparités salariales entre les documentalistes.
- Le remplacement systématique des documentalistes absents.

Afin d'obtenir gain de cause, la CGT appelle les documentalistes du siège à cesser le travail à partir du 10 septembre 00h pour une durée de 48h.

Georges PINOL
Délégué Syndical Central CGT

Par la direction
Reçu en mains propres
le 09 septembre 2024
avec les Réserves d'usage
Amalio Secours

Paris, le 5 septembre 2024